

COMPTE RENDU DES PLENIERES DE L' ASSEMBLEE GENERALE DE BONNEUIL MATOURS LES 3 ET 4 NOV 2001

Depuis l'AG de Wormhout en mars Ecobatir était resté dans une phase transitoire afin de laisser le temps aux divers écobatiseurs de se rejoindre et de participer à la création d'une plate-forme ayant des bases communes. Plusieurs contributions ont permis de clarifier des malentendus et de préciser les termes dans lesquels nous pouvions nous retrouver. L'AG du Poitou devait permettre à notre réseau de mieux fonctionner au grand jour pour produire plus de sens et de partage élargi. Cette A.G. a fonctionné en plénière et en ateliers. Si les résultats peuvent paraître concis, c'est que nous avons pris du temps pour que chacun puisse s'exprimer et écouter, et pour travailler en ateliers.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN ASSEMBLEE PLENIERE

Deux objectifs à l'ordre du jour :

*Formaliser les divers textes fondateurs

*Commencer l'échange et la réunion en groupes permettant le débat productif dans le cadre des ateliers.

Rapport moral : Vincent Rigassi rappelle la mission confiée à l'atelier " relations extérieures " à Wormhout qui était de fédérer deux réseaux, et quels moyens ont été employés pour y parvenir : refonte de la charte, et engagement d'élection du CA. La réunion de ce jour est l'aboutissement de ce processus.

Rapport financier : Mary Jamin expose la situation à ce jour. Le réseau fonctionnait avec un compte joint entre trois personnes au Crédit Coopératif il a maintenant un compte à son nom chez la NEF. Le réseau Ecobâtir était " riche " de 1744,00 F au 24 mars 2001 à Wormhout. Le réseau Ecobatir est riche de 2098,38F au 30 octobre 2001. Entre temps, il a eu comme recette 1150F d'adhésion et 1200F de participation pour Wormhout, et comme dépense 1365,62F de frais de reproduction et d'expédition. Les frais de la présente rencontre ne sont évidemment pas pris encore en compte. La raison de la " faiblesse des flux marchands " est que la quasi intégralité des dépenses de déplacement, communication, hébergement, et temps de travail est autofinancée par les membres.

Une nouveauté a été essayée à Bonneuil Matours : la présence de modérateurs pour les plénières. Le bilan n'en a pas été fait, et pourtant il serait intéressant de le faire pour éventuellement le répéter. Si des participants ont des remarques à faire, c'est avec intérêt que l'organisation de la prochaine rencontre pourrait en profiter.

Ont été votés les points suivants :

La charte a été adoptée telle qu'en l'état par 24 voix pour et 7 abstentions.

Le règlement intérieur a été adopté en l'état par 19 oui 12 abstentions . Ce résultat s'explique sans doute par la difficulté de lecture de ce texte qui a fait l'objet de nombreuses et longues heures de négociation. Vous trouverez dans le dossier une " illustration du fonctionnement ", qui nous l'espérons en fera avancer la compréhension. Les abstentionnistes devraient transmettre à l'atelier 4 les points du règlement qui leur semblent devoir être modifiés ou éclaircis.

Les textes de référence (statuts, charte et règlement intérieur) qui avaient été envoyés avec l'invitation à l'AG, sont en application désormais dans la vie d'ECOBATIR et c'est un grand pas en avant. Cependant quelques demandes de modification, en particulier de la charte, ont été faites et plutôt que de se relancer dans une discussion en plénière dont l'issue paraissait lointaine, il a été décidé que l'atelier 4 serait le lieu de discussion et de préparation de ces amendements.

Une modification provisoire du règlement intérieur a été votée (21 pour, 2 contre et 10 abstentions pour le principe de la suspension, 26 pour et 7 abstentions au sujet du choix du vote en bloc et à main levée) qui a donné la possibilité à deux personnes de se présenter à l'élection au CA, alors qu'elles n'étaient pas membres depuis un an et qu'elles n'avaient pas fait leur demande dans les délais impartis. Cette démarche exceptionnelle a permis d'intégrer des membres d'une autre dynamique.

Le CA a été élu en bloc par 32 voix pour et 1 abstention.

Le Nouveau CA est composé de 8 membres : (en gras le bureau)

<p>Ar Goarnig Patrig Secrétaire Kergaouneq 29520 San Gwazheg Tel : 02 98 26 83 54 Mail : keryach @ caramail . com</p>	<p>Jamin Mary : Trésorière La Tuilerie Romaine 31570 St Pierre de Lages Tel/fax : 05 62 18 91 39 mail : alain_marcom @ hotmail.com</p>
<p>Ruchon Marcel secrétaire adjoint Le Village 38330 St Nazaire les Eymes Tel : 04 76 52 35 40 Mail : mruchon @ club-internet.fr</p>	<p>Meunier Nicolas trésorier adjoint 6 rue de l'Eglise 42170 Chambles tel : 04 77 52 11 80 fax : 04 77 52 11 82 mail : nicolas-meunier @ wanadoo.fr</p>
<p>Marcom Alain : La Tuilerie Romaine 31570 St Pierre de Lages Tel/fax : 05 612 18 91 39 mail : alain_marcom @ hotmail.com</p>	<p>Tournon Jean Jacques La maison de l'Ecologie Z.A 38960 St Aupre Tel : 04 76 06 09 99 Fax : 04 76 55 35 38 Mail : jjt @ maison-ecolo . com</p>
<p>Krewet Andréas Le Gît 38210 St Quentin sur Isère Tel : 04 76 07 42 05 06 07 75 73 83 fax : 04 76 07 42 07 Mail : akterre.ak @ infonie</p>	<p>Barruhet Xavier Route du Carla Bayle 09130 Le Fossat</p>

Avant de se quitter, il a été proposé que la prochaine AG aura lieu le 2 et 3 mars en Bretagne. Cela a été accepté.